

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 23 juin 2020 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2020 aux militaires et anciens militaires candidats à des emplois civils relevant des services du ministère de l'intérieur**

NOR : INTA2015275A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 23 juin 2020, le nombre de postes offerts aux militaires et anciens militaires, dans les conditions prévues par le code de la défense et notamment à l'article L. 4139-2 du code de la défense sont répartis de la manière suivante :

- 1 (un) poste d'ingénieur des systèmes d'information et de communication ;
- 12 (douze) postes de techniciens des systèmes d'information et de communication ;
- 4 (quatre) postes de contrôleurs des services techniques ;
- 19 (dix-neuf) postes d'adjoints techniques principaux de 2<sup>e</sup> classe ;
- 2 (deux) postes d'adjoints techniques.